

**SNTRS**



**CNRS-INRIA  
INSERM-IRD  
INED-INRETS-  
INRP**

# *En bref...*

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33  
Courrier électronique : [sntscgt@vif.cnrs.fr](mailto:sntscgt@vif.cnrs.fr) - - Site web : <http://sntscgt.vjf.cnrs.fr>

**Numéro 250 du 31 janvier 2011**

## **Communiqué du SNTRS-CGT**

### **Le président de l'Aviesan tente de fragiliser l'INSERM et le CNRS**

Le Conseil Scientifique de l'Inserm a rejeté, le 25 janvier 2011, à la quasi-unanimité le projet de contrat d'objectifs entre l'Etat et l'Institut (22 contre, 1 pour, 2 abstentions). Ce contrat sans moyens financiers est dépourvu d'objectifs si ce n'est de mettre l'Institut au service des industriels de la pharmacie et de la santé et de transférer ses fonctions aux universités. La mise en œuvre de ce contrat est assurée par une série d'indicateurs de performance étrangers à un organisme de recherche. Le Conseil Scientifique n'a pas apprécié qu'aucune de ses contributions n'ait été intégrée dans le document final. Le discours du PDG de la société Celsectis dont l'ambition est de faire de sa société « le Microsoft du vivant ! » invité par le PDG de l'Inserm a conforté le Conseil Scientifique dans son opposition au texte du contrat d'objectifs.

Lors de la réunion syndicats/Direction du 17 janvier, le PDG de l'Inserm, président de l'Aviesan a réitéré sa volonté d'aboutir à des auditions communes CNRS/Inserm pour les recrutements de CR1, « *puisque à l'Inserm et au CNRS, on fait la même chose !* ». A cette fin, le mandat des sections du CoCNRS devra être prolongé d'une année pour être mis en phase avec celui des CSS afin d'homogénéiser leurs champs disciplinaires. Cette homogénéisation entraînerait la rétraction de l'Institut des Sciences Biologiques (InSB) sur le biomédical et menacerait de nombreuses thématiques. Pour faire avancer le processus, A Syrota a proposé de demander l'avis des présidents des CSS et des sections du CoCNRS. C'est ce à quoi s'emploie les conseillers du PDG de l'Inserm, qui contactent des présidents de section du CoCNRS en n'hésitant pas à se faire insistants. La fusion des concours chercheurs a pour but d'amorcer la création de l'Institut des Sciences de la Vie et de la Santé préconisé par E Zerhouni dans son rapport commandité en 2008 par l'Elysée (lequel E Zerhouni est passé de la Direction des NIH à celle de la R&D chez Sanofi/Aventis). Pour y arriver A Syrota, président de l'Aviesan, fait pression sur les instances du CNRS en contournant la Direction de l'InSB et celle du CNRS ! En sortant du CNRS une grande partie de biologie, la création de l'Institut des Sciences de la Vie et de la Santé serait une nouvelle étape vers l'éclatement de l'Organisme.

Le CA de l'Inserm du 24 mars doit voter le contrat d'objectifs rejeté par le Conseil Scientifique. Ceci doit être l'occasion à la communauté scientifique de l'Inserm et à celle de l'InSB du CNRS d'affirmer à André Syrota et au gouvernement : le contrat d'objectifs nous n'en voulons pas, pas touche au CNRS!

Villejuif, le 31 janvier 2011.